VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JOHN FRIEDRICH.

NO 74,976, COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS.

MARDI, LE 2 MAI 1905.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau Nos 832-834 rue Commune—MARDI, le 2 mai 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, il sera positivement vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 13ième jour de mars et signé le 20ième jour de mars 1905, et aussi en vertu d'un ordre daté et signé le 24 mars 1905, homologuant les procédures d'une réunion de famille, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans la succession ci-dessus intitulée, les propriétés foncières de grande valeur ci-après décrites, à savoir :

1° Superbe propriété commerciale No 1033 et 1035 rue du Canal, entre l'avenue Bienville et la rue Bourgogne, comprenant une bâtisse en briques à trois étages avec mansarde, occupée par la "Parlor Blue Store" et autres, contenant au rez-de-chaussée un grand magasin et subdivisée en environ 16 chambres au-dessus, le tout plus particulièrement décrit comme suit, à savoir :

Premier emplacement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations dessus y érigées, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné par le numéro un dans l'Ilot No 81, borné par les rues Canal, Bienville, Dauphine, maintenant Iberville, et Bourgogne, sur un plan dressé par L. H. Pilié, annexé à un acte passé pardevant David L. Morgan, notaire en cette ville, le 9 août 1845. Lequel lot mesurant en mesure anglaise vingt-six pieds de face à la rue du Canal sur une profondeur de cent trois pieds dix pouces et cinq lignes parallèles suivant les numéros municipaux 1033 et 1035 rue du Canal.

Etant la même propriété qui a été acquise par John Friedrich décédé par achat de Mme Joséphine Adèle Livaudais, femme de Charles Laclotte, d'après un acte passé pardevant Aubert Dreyfous, notaire en cette ville daté le 16 août 1886. Le titre enregistré dans le Bureau des transferts pour cette paroisse dans le livre 90 folio 719.

Cette splendide propriété est située au beau coin qui, sous peu sera le centre commercial de la Nouvelle Orléans comme la ville augmentera en population et importance. La destinée du développement est à l'arrière du fleuve et de grands emporiums commerciaux, hôtels et autres édifices publiques se grouperont autour de la dans les cinq ans. Elle est en face du Club Pickwick et à moins d'un bloc du dépôt terminus du Prince et mérite bien l'attention du capitaliste qui voit de loin. Vendu sujet au bail des près ate locataires une copie duquel est enregistrée dans le bureau de l'arpenteur.

2° La résidence confortablement située et commode à 2 étages en bon couvert en ardoises avec dépendances et grand terrain No 130 rue Marais, entre Iberville et Conti, la rue Iberville construite retirée de la rue et contenant galeries sur le devant et dans le fond grand vestibule, latrines et couvert sous et chambre avec dépendance à deux étages avec quatre chambres, hangar, citernes, bétail, etc. Les terrains sont grands et sont bien distribués donnant de jour et de la vente à cause mesurant cette vingt-cinq pieds trois pouces de face par cent vingt-sept pieds dix pouces de profondeur et est plus particulièrement décrit dans l'arpentage comme suit, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désignée par les numéros six, sept et huit, de l'Ilot No 27 sur un plan dressé par Bourgeat, alors voyer, le 4 décembre 1838 et annexé pour référence à un acte de dépôt en l'étude de Félix de Armas, alors un notaire, le 15 janvier 1839, lesdits lots de terre, mesurant chacun vingt huit pieds cinq pouces de face à la rue Nord Liberté (autrefois rue Trémé) sur cent vingt-cinq pieds dix pouces de profondeur entre lignes parallèles; connus par les Nos Municipaux 117, 119, 121, 123 et 125 rue Nord Liberté.

Etant la même propriété qui a été acquise par John Friedrich, décédé, par achat de Benjamin Roman, d'après un acte passé par devant Joseph Cuvillier, ancien notaire en cette ville, le 15 octobre 1869. Le titre enregistré dans le Bureau des Transferts pour cette paroisse dans le livre 97, folio 287.

Etant bâti du centre même de la ville, à proximité de la rue du Canal, ces résidences sont toujours louées et ont une grande valeur spéculative.

4° La propriété de résidence et magasin en briques à deux étages, contremandé située, Nos 938-942 rue Conti, à l'encoignure de la rue Bourgogne, avec une bâtisse contiguë à deux étages en briques dans le fond, No 328 rue Bourgogne, servant de restaurant résidence au-dessus et détachée sur la rue Bourgogne contenant en tout, magasin sur l'encoignure et environ 16 chambres dans la cour se trouve hangar, citerne, etc., plus complètement décrite comme suit à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé et se trouvant dans cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Bienville et Conti mesurant en mesure américaine trente-trois pieds deux pouces de face à la rue Conti sur une profondeur et façade à la rue Bourgogne de cent vingt neuf pieds dix pouces entre lignes parallèles, connus par les Nos municipaux 938-942 rue Conti et 328 rue Bourgogne.

Etant la même propriété qui a été acquise par JOHN FRIEDRICH, décédé, par achat de Joseph Antoine Schlegel, d'après un acte passé pardevant Edward Barnett, ancien notaire en cette ville, daté le 28 sept. 1845.

Titre enregistré dans le bureau des transferts pour cette paroisse dans le Livre 47, folio 190.

Aucune situation en cette ville n'a plus de meilleur avenir que cette propriété étant près de la manufacture de chaussures de Rosenberg Tassoners Finest de Plant, le Young Men's Gymnastic Club et le Théâtre Lyric sont une obligation d'une grande valeur dans peu de temps.

5° La résidence simple et magasin en bois couvert en ardoises No 240 rue Miro à l'encoignure de la rue Palmyre, contenant magasin et quatre chambres, cour dans le fond hangars, etc. plus complètement décrit, comme suit, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé et se trouvant dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Palmyra, Miro, Gascoigne et Clairmand, et Galvez, désigné par le numéro un sur un devis ou plan dudit lot de terre et autres fait par Reigenstein, ancien architecte, et annexé à un acte de vente à Regina King, passé pardevant Michael Gernon, ancien notaire en cette ville, le 17 juillet 1883, d'après lequel dit devis ledit lot mesurant vingt cent pieds de face à la rue Miro sur une profondeur et façade de cent cent pieds six pouces à la rue Palmire et entre lignes parallèles, connu par le No municipal 240 rue Sud Miro.

Etant la même propriété qui a été acquise par John Friedrich décédé, par achat de Denis Mullen, d'après un acte passé pardevant James J. Wenzel, notaire en cette ville, le 26 avril 1893. Titre enregistré dans le bureau des transferts pour cette paroisse dans le livre 149, folio 298.

Cette propriété de choix est dans un district populeux et est sujette à une augmentation constante de valeur.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur en une acquéreurs, si la balance n'y en a en un crédit de un et deux ans pour des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, spécialement garantis par hypothèques et lien de vendeur sur la propriété vendue, portant ensemble 7 0/0 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final et cinq (5 0/0) pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection sur le billet ou les billets. La propriété devant être conservée assurée et la police ou les policies là dessus devant être transférées au vendeur ou aux porteurs des billets, et l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer toutes les taxes d'Etat et de Ville pour l'année 1905, s'il y en a de dues ou dessus et au plus du prix de l'adjudication l'acquéreur ou les acquéreurs devant déposer dix (10 0/0) pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Les actes de vente devant être passés pardevant Robert F. Upton, notaire de cette ville aux frais des acquéreurs.

THOMPSON B. WALKER,
Avocat,
Chambre 413 bâtisse Hennen

26 mars—26—avril 2, 9, 16, 23, 30 à date

L'ABEILLE
—DE LA—
Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port compris :

$12 - - - Un an | $6 - - - 6 mois | $3 - - - 3 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris :

$15.15 - - Un an | $7.55 - - 6 mois | $3.75 - - 3 mois

EDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant le Samedi Matin.

Pour les Etats-Unis, port compris :

- Un an | $1.50 - - 6 mois | $1.00 - - 3 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger :

$4.05 - - Un an | $2.05 - - 6 mois | $1.25 - - 4 mois

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er ET DU 15 DE CHAQUE MOIS.

Nos agents peuvent faire leurs remises par MANDATS-POSTAUX ou par TRAITES SUR EXPRESS.

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION.

PLACHE DE ATTENTION!

Cottage Simple et Récente dans le Pouc No 251 rue Erato, entre Robertson et Freret.

Cottage Double, Nos 1323 et 1325 rue Magnolia, entre Erato et Thalie.

Cottage Double, Nos 2306 et 2307 rue Erato, entre Liberté et Howard

Successions de John Ryan.

No 78,285 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau 824 rue Commune—JEUDI, le 27 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne il sera vendu conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E en vertu et signé en Cour ouverte le 22 mars 1905 dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites à savoir :—

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances de ces situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Erato, Thalie, Pierot et Locust, désigné par le numéro 13 sur un plan dressé par Hodin & Scharfenaker, voyers, daté le 18 mai 1854 et déposé pour référence en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville comme plan No 182, ledit lot mesurant vingt six pieds sept pouces et deux lignes de face à la rue Erato sur cent vingt neuf pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles. Laquelle propriété a été acquise par ledit vendeur par achat de Mme Mary Feese et mis d'après un acte passé pardevant Jos Fabay, ancien notaire en cette ville, le 6 août 1894, enregistré dans le bureau des transferts de cette paroisse dans le livre 154, folio 002.

Les améliorations consistant en un cottage simple connu comme 2518 rue Erato contenant 2 chambres avec bâtisse dans le fond contenant 7 chambres.

2° Un certain lot de terre situé, étant et se trouvant dans le premier district de cette ville, étant le No trois, dans l'Ilot borné par les rues Thalie, Erato Maunsell, maintenant Magnolia, et a rue Clara, sur un plan du premier district de cette ville, enregistré dans l'Hôtel de Ville dans cette ville. Ledit lot mesurant trente cent pieds de face à ladite rue Magnolia (autrefois rue Maunsell) sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt cinq pieds sept pouces et deux lignes, mesure américaine, ensemble avec tous les droits voies, servitudes privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant. Ladite propriété a été acquise par ledit vendeur par achat de Mme Madeline Fletcher nger, par un acte passé pardevant Thomas J Beck, un notaire en cette ville, sous la date du 12me jour de décembre 1870.

Les améliorations consistant en un cottage double connu les Nos 1323 et 1325 rue Magnolia contenant 3 chambres, cuisine, etc., de chaque côté.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Erato, Cho, Liberté et Howard désigné comme lot No "one" de l'Ilot No "onze" sur un plan par C. A. Hodin, architecte daté le 21 avril 1851, déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire comme plan No 62 et mesurant trente trois pieds trois pouces de face à la rue Erato, trente-trois pieds, neuf pouces et quatre lignes sur la ligne du fond, par une profondeur de cent-trois pieds quatre pouces et quatre lignes sur la ligne la plus près de la rue Liberté, et cent-neuf pieds, cinq pouces et deux lignes sur la ligne du lot No deux. Etant la même propriété qui fut acquise par le dit vendeur par achat de la "Mutual Building and Homestead Association" d'après un acte passé pardevant Joe H. Taylor, notaire, le 15 janvier 1889, dument enregistré dans le bureau des transferts livre 100 folio 282

Les améliorations consistant en un cottage double connu comme les Nos 2305 et 2307 rue Erato contenant 3 chambres cuisine, etc., de chaque côté

Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an et deux ans, à l'option de l'acquéreur la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur, à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantie par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles pour l'année 1905 l'acquéreur devant aussi payer pour les actes de vente lui transférant la propriété pardevant des Montgomery, notaires.

Robert M. Ansley, avocat.
26 mars—26—avril 2 9 16 23 24 27

Will. J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE

Mathias Kail individuellement et comme exécuteur etc., vs Joseph Kail et ses Divisions A, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No 75 508.

EN VERTU de et conformément à un ordre de Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de Distr et pour la paroisse d'Orléans Div. A, daté le 3 avril 1905, et adressé à Will J. Morgan, encanteur, je vendrai à l'encan public le LUNDI le 8 mai 1905, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'Ilot borné par les rues Philip, Première, Berlitge (autrefois St Patrick) et Bend Rempart (autrefois St Denis) désigné par le numéro cinq, d'après un plan par A. Knell, daté le 13 décembre 1850 déposé en l'étude de John T. Coffee, ancien notaire, comme plan No 6 du livre des plans No 1, et mesurant d'après ledit plan 30 pieds de face à la rue Philip par une profondeur de la cité rue Philip à une aligne commune au dit lot et autres de 80 pieds 6 pouces et 9 lignes, et à une façade de 30 pieds, sur ladite à dite commune No 2006 rue Philip.

Les améliorations comprennent un cottage simple en bois contenant quatre chambres dans la cour se trouve hangar, citerne etc.

Termes et conditions de la vente—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance représentée par des billets de l'acquéreur, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, et toutes les clauses usuelles de sécurité l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1905 payer pour l'acte de vente au-dessus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Vaughan J. Benitz, notaire. L'acquéreur devant déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de la vente.

Geo J. Catterlinus, avocat du demandeur.
Remarques & Dues avocats des défendeurs.
WILL. J. MORGAN,
Encanteur,
331 rue Carondelet.
9 avril—9 16 23 30—mai 7 9

Succession de Dominique Meis.

No 75,622—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division A. Hon. T. C. W. Ellis, siégeant signé et daté le 30 mars 1905 et adressé à WILL. J. MORGAN, Encanteur, je vendrai à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI le 2 mai 1905, à midi. Trois certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Chartres, Royale, Marigny et Mandeville, le dessus désigné comme le lot No 21 de l'Ilot No 151 par le plan de A. de Armas, ancien notaire, un autre de ceux est désigné par le No 1, de l'Ilot 151 par un plan de L. Pilié, voyer, daté le 3 mai 1844, déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire, et un autre de cela étant une partie de terre étant une portion du fond d'une plus grande portion de terre, achetés par Auguste Boissy de François Lacroix, et mesurant comme suit, à savoir :

Le lot No 21 mesurant en mesure américaine trente et un (31) pieds onze (11) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue de Chartres sur cent vingt sept (127) pieds dix (10) pouces et six (6) lignes de profondeur. Le lot No 1 mesurant vingt six (26) pieds neuf (9) pouces et trois (3) lignes de face à la rue Marigny sur cent cinquante cinq (155) pieds dix (10) pouces de profondeur, la portion de terre est située à une distance de cent vingt (120) pieds dix (10) pouces et quatre (4) lignes de face à la rue Marigny et à une distance de quatre vingt douze (92) pieds six (6) pouces de la rue de Chartres et mesurant trente (30) pieds sur les côtés parallèles aux rues Royale et Chartres et trente cinq (35) pieds quatre (4) pouces et six (6) lignes sur les côtés parallèles aux rues Marigny et Mandeville.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente pardevant Robert Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Walter L. Giessen avocat
WILL J. MORGAN, Encanteur.
Les Commandes Carondelet
2 avril—2 9 16 23 30—mai 7

THE
MONONGAHELA RIVER
CONSOLIDATED
COAL & COKE CO.
PAUL SCHNEIDAU Agent.
CHARBON
GROS ET DETAIL.
Les Commandes des Familles Solicitées.
La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.
Remorquage à des Prix Modiques.
Chantiers—En Ville, sur la Levée, au pied de la rue Race. Phone 983, à Algiers, au Dry Dock. Phone 38.
Bureau en Ville :
Rue Carondelet 315,
PHONE 670.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

IL sera vendu à l'encan public MARDI, le 18 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté le 5 avril 1905 dans l'affaire de la succession de Théodule Etienne No 79,074, signé par l'Hon. W. R. Somerville juge de la Cour Civile d'District la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot avec améliorations dans le 4me District tel borné par les rues Bayou Lizardi, Dauphine et la propriété appartenant autrefois à Mme veuve Hermerrenx, désigné par le No 4 et mesurant, en mesure américaine 31 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Lizardi sur 90 pieds en profondeur

Conditions Comptant l'acquéreur devant payer les taxes de 1905, et l'acte de vente pardevant Fred Zengel et déposer 200.00 au moment de la vente

JAS. A. BRENNAN Encanteur.
Cour.—6 13 18

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente aux risques et dépens du précédent acquéreur, qui a failli de se conformer avec l'adjudication faite à lui dans cette affaire le 29 mai 1903, d'une grande propriété de résidence améliorée et de valeur du Premier District, faisant face au Cercle Tivoli.

Dans l'Ilot borné par les rues St Charles, Carondelet, Calliope et Delord et le Cercle Tivoli.

La propriété portant le No municipal 1011 avenue St Charles.

Alida McLellan vs James B. Rosser, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 67,436—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, le 20 avril 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion irrégulière de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances de cela, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilot compris entre le Cercle Tivoli, les rues St-Charles, Delord, Calliope et Carondelet, mesurant quatre vingt deux pieds dix pouces et quatre lignes de face au Cercle Tivoli, cent pieds trois pouces et quatre lignes sur la ligne du fond, cent dix pieds sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St Charles, et cent vingt pieds onze pouces sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Delord; le tout comme désigné sur un croquis annexé à un acte de vente de la succession déserte propriétaire, par Mme Lydia Knight, veuve de David G. Wire, M. passé pardevant Jos. D. Taylor, notaire public le 22me jour de mai A. D. 1884 à Mme Marie Rael, femme de Edward T. Manning, étant la même propriété que Joseph D. Taylor a acquise à une vente publique faite par Victor Maubert, shérif civil de la paroisse d'Orléans, le 15me jour d'octobre 1894, sous et en vertu d'un writ de seizi facias, issue dans le procès intitulé Germania Savings Bank vs Mme Marie Rael, femme de Edward T. Manning, No 39,832, du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division —, le tout d'après l'acte du shérif daté le 15 octobre 1894, enregistré en le bureau des aliénations dans cette ville, dans le livre 153, folio 741, et aussi enregistré en le bureau du greffier de ladite cour, dans le livre des actes 8, folio 2851.

Acquis par le défendant ledit Joseph D. Taylor par achat, d'après un acte passé pardevant C. C. Robertson notaire public, daté le 15 octobre 1894, bureau des aliénations, livre 152, fol. 780).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Harry H. Hall avocat pour le plaignant
17 mars—17 18 24 31—av 7 14 20

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Edward Filleul.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 75,847—Division A—Attendu que Gabrielle Filleul, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edward Filleul, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONTREL, Greffier.—Walter L. Giessen, avocat. 8 avril—8 15 17

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Premier District.

J. Vic Leclerc vs Theodor Mayer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 75,532—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 avril 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations situé dans le premier district de cette ville dans l'Ilot No 726, borné par les rues Commune, D'Hémécourt, Union Cortez et Télémaque, désigné comme lot No 9 sur un plan dressé par E. Rousseau, daté le 16 mars 1868, déposé en l'étude de Edward Barnett, ancien notaire et mesurant, d'après ledit plan trente quatre pieds six pouces et six lignes de face à la rue Télémaque sur cent trente huit pieds six pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Robert J. Maloney, avocat pour le plaignant.
17 mars—17 24 31—avril 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Premier District

Portant le No municipal 1041 Tchoupitoulas entre les rues Poydras et Calliope.

Henry Camors vs William Gerchers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 72,358—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 20 avril 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :—

Un certain lot de terre, situé dans cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Tchoupitoulas, Annonciades, Calliope (autrefois Louisa) et Poydras, désigné comme lot No quatre sur un plan fait par E. Gotthiel, arpenteur, le vingt cinquième jour d'avril 1856, déposé en l'étude de Selim Magner, notaire en cette ville, comme plan No sept, lequel lot mesure quinze pieds, trois pouces de face à la rue Tchoupitoulas, la même largeur dans le fond et soixante cent pieds, dix pouces de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances y appartenant, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, avec l'usage d'une allée en commun avec d'autres lots, laquelle allée a ouverte sur la rue Calliope (autrefois Louisa) et mesure trois pieds, cent pouces de largeur jusqu'au fond du lot No quinze, et de la quatre pieds, quatre pouces de largeur jusqu'au fond du lot No huit après ledit plan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Charles E. Tinard, avocat pour le plaignant.
17 mars 17 24 31—av 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Premier District

Portant le No municipal 685 rue Lopez entre les rues Commune et Gravier.

Eureka Homestead Society vs George T. Gernon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 75,751—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 avril 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte appartenant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'Ilot désigné par le No municipal 644 borné par les rues Communes, Gravier, Lopez et Rendon, ledit lot est désigné par le No 31 sur un plan fait par Castaing et Ceiles, architectes daté le 20 mars 1868 et déposé en l'étude de A. E. Brevenne, ancien notaire en cette ville, et ledit lot mesure, en mesure américaine trente pieds onze pouces de face à la rue Lopez sur cent cinquante-six pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
McCloskey & Benedict, avocats pour le plaignant.
17 mars—17 24 31—avril 7 14 20